Ecrit par Echo du Mardi le 25 novembre 2022

Enedis officialise son accompagnement de la Tour d'Aigues lors du salon des maires de Paris



Dans le cadre du salon des maires, qui s'est déroulé les 22, 23 et 24 novembre à Paris, Sébastien Quiminal, directeur d'Enedis dans le Vaucluse, et Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues, député de Vaucluse et vice-président de l'association des maires de Vaucluse (AMV), ont signé une convention sur la thématique de la transition écologique et en appui du dispositif « petites villes de demain ».

C'est un partenariat sur mesure qui va voir le jour, avec la signature de cette convention, conçue pour accompagner de façon durable la commune de la Tour d'Aigues sur la base de projets structurants. Une collaboration qui marque la volonté d'Enedis de soutenir et d'accompagner les collectivités dans leurs objectifs liés à la transition écologique pour plus de sobriété.

Cette convention vise, sur une durée de 3 ans, à favoriser le développement de la transition écologique. En effet, énergie et territoires sont plus que jamais au cœur des ambitions et des projets que portent les

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 25 novembre 2022

élus. De son côté, le réseau d'électricité s'adapte et les équipes Enedis innovent pour préserver un environnement de qualité aux habitants. Enedis a proposé à la commune de la Tour d'Aigues de l'accompagner dans ses projets et plus particulièrement dans les actions qu'elle porte dans le cadre du programme « petites villes de demain ».

Ce programme répond à plusieurs objectifs : partir des territoires et de leur projet pour apporter une réponse sur mesure, mobiliser davantage de moyens et rechercher des formes nouvelles d'intervention. Cette collaboration entre Enedis et la ville de la Tour d'Aigues est articulée autour de trois grandes thématiques :

- Une meilleure connaissance des consommations électriques du territoire pour mieux consommer et cibler les programmes d'action sur les zones les plus énergivores en évaluant leur efficacité ;
- La maîtrise de l'énergie dans le cadre des programmes de réhabilitation et d'aménagement urbain : pour connaître et analyser les consommations électriques du patrimoine communal, détecter les anomalies de fonctionnement de l'éclairage public grâce au compteur communicant depuis le site « mon éclairage public », pour accompagner le développement de l'autoconsommation (consommateurs, producteurs, autoconsommation collective…) ;
- Le développement de l'accessibilité et de la mobilité pour accompagner le déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques, facilitant ainsi le passage des véhicules thermiques vers des transports individuels ou collectifs moins polluants.

« La collectivité aura ainsi la possibilité de maîtriser ses consommations et cibler les zones les plus énergivores » explique Sébastien Quiminal, soucieux d'accompagner la ville dans la mise en œuvre de projets de réhabilitation et d'aménagement urbain. « La commune s'est inscrite dans une démarche de revitalisation du territoire, après avoir obtenu le label 'Petites villes de demain'. Il s'agit d'une aide à la décision qui permet de prioriser nos actions. Nous avons trouvé avec Enedis, un partenaire engagé pour accompagner nos projets innovants qui visent un double enjeu : d'une part, la modernisation des infrastructures communales et d'autre part, mettre en place des solutions environnementales durables », poursuit Jean-François Lovisolo.

J.R.